



### Adoption internationale : le dispositif français

Accueillir (SSAE), n° 239, 2006

Cette revue aborde deux dossiers : l'adoption et le droit d'asile. Ces deux thèmes sont liés car ils dépendent des changements démographiques en cours en Europe, et, par la mondialisation. La coopération entre états est importante pour résoudre les problèmes mais en réalité ce n'est pas évident car les intérêts de chacun divergent. Le constat d'un déséquilibre, de comportements dangereux et douteux, notamment les trafics, a permis une régulation internationale plus ferme.

Les différents articles parlant de l'adoption permettent un état des lieux dans notre pays : l'adoption interne reste un niveau peu élevé. Les parents adoptants sont insatisfaits. Donc, l'adoption internationale a augmenté. Elle a quadruplé en 25 ans. Elle respecte des principes éthiques. Avant tout, elle privilégie l'intérêt de l'enfant et le protège. Une équipe professionnelle pluridisciplinaire (psychologue, assistante sociale, juriste) permet de respecter les droits de l'enfant privé de famille.

L'AFA (Agence Française de l'Adoption) créée en juillet 2005 est une troisième voie pour l'adoption internationale. Cet organisme est un interlocuteur privilégié des pays étrangers ouvert à l'adoption. L'objectif est de conseiller et d'accompagner les parents dans les démarches.

Malgré les lois et les organismes, les parents adoptants constatent un manque de suivi. De plus, les parents et les enfants adoptés rencontrent des difficultés relationnelles dues au passé de l'enfant. D'où, la création d'une association de parents appelée « Pétales France ».

Le dossier relatif au droit d'asile développe la formation de la citoyenneté, tant de l'accueillant que de l'accueilli. Les différentes lois (décembre 2003 et 24 juillet 2006) montrent les modifications du statut juridique des centres d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) qui développe des structures d'hébergement spécifique au bénéfice d'une population spécifique.

C'est une revue intéressante. Les articles sont clairs et faciles à comprendre. La présence de lois récentes est importante pour se tenir au courant de l'actualité. Les auteurs des articles sont diversifiés : juriste, président d'association, député, sénateur, maire, etc.

La présence de quelques photos (en noir et blanc) sont touchantes et permettent d'aérer la revue. Cependant, le titre de la revue porte à confusion le lecteur car le titre évoque uniquement l'adoption internationale. Donc, ce fut une surprise en voyant dans le sommaire un deuxième dossier « le droit d'asile ».